



L'activiste politique exilé en France explique dans une sortie sur les réseaux sociaux comment la France a laissé saccager l'ambassade du Cameroun à Paris, juste pour faire arrêter le leader du MRC, le Professeur Maurice Kamto.

Le chroniqueur à RFI qui se réfère à l'ambassade du Tchad à Paris envahie hier par les manifestants tchadiens, dit ne pas comprendre la promptitude avec laquelle les forces de sécurité françaises se sont déployées pour mettre aux arrêts les auteurs de cet acte. Alors que pour le cas du Cameroun, soutient-il, la police de Paris n'a toujours pas interpellé les personnes qui ont vandalisé la représentation diplomatique le 26 janvier 2019, « ni même publié un communiqué pour donner les informations sur ce dossier ».

« Comment interpréter le silence du Parquet de Paris sur ce dossier », s'interroge l'activiste, qui croit savoir que si la France ne communique pas sur le saccage de l'ambassade du Cameroun à Paris, c'est « justement parce qu'elle est sûre que ces actes n'ont aucun rapport avec Maurice Kamto qui se trouvait à Yaoundé et qui, dans aucun courrier ou discours, n'a incité qui que ce soit à la prise de l'ambassade ».

L'ancien journaliste de Siantou poursuit en révélant qu'Emmanuel Macron aurait donné son accord pour mettre Maurice Kamto « hors d'état de nuire ». Parce que, explique-t-il, Il (Maurice Kamto), est l'avocat de la Guinée équatoriale dans le procès des « biens mal acquis », se

dressant contre la France qui a saisi les biens et vendre l'immeuble appartenant à l'Etat équato- guinéen , la France n'a donc aucun intérêt à prouver son innocence dans l'affaire du saccage de l'ambassade du Cameroun à Paris.